



# **ODDO BHF US LARGE CAP**

**Rapport annuel au 31 Décembre 2025**

Edition pour la Suisse

Le prospectus de vente détaillé, des documents intitulés "Informations clés pour l'investisseur", les statuts, les rapports annuels et semestriels sont disponibles sans frais auprès du Représentant et Service de Paiement pour la Suisse, CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Zurich / Suisse, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich. La liste des variations du portefeuille est gratuitement à la disposition de l'investisseur auprès du représentant pour la Suisse.

Société de gestion : ODDO BHF Asset Management SAS

Siège social : 12 Boulevard de la Madeleine 75009 PARIS

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

## Sommaire

### Rapport de gestion

Politique d'investissement .....	4
Certification .....	21

### Comptes annuels

Bilan actif .....	26
Bilan passif .....	27
Compte de résultat .....	28

### Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement.....	30
Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices .....	31
Règles et méthodes comptables .....	38
Evolution des capitaux propres .....	45
Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice.....	46
Ventilation de l'actif net par nature de parts .....	47
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles) .....	48
Exposition sur le marché des obligations convertibles.....	49
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux .....	50
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle.....	51
Exposition directe sur le marché des devises .....	52
Exposition directe aux marchés de crédit.....	53
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie.....	54
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion.....	55
Créances et dettes : ventilation par nature.....	56
Frais de gestion, autres frais et charges .....	57
Engagements reçus et donnés.....	58
Autres informations .....	59
Détermination et ventilation des sommes distribuables .....	60
Inventaire.....	72
Inventaire des opérations à terme de devises.....	78

## ODDO BHF US LARGE CAP

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) .....	79
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part.....	81
Synthèse de l'inventaire .....	82

## RAPPORT DE GESTION

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés

### POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

#### 1 INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM

##### 1.1 Classification

Le fonds est classé « Actions internationales ».

##### 1.2 Objectif de gestion

L'objectif de gestion du Fonds consiste à surperformer l'indice de référence S&P 500 (converti en euro) sur la période d'investissement conseillée de 5 ans ou plus (performance nette de frais).

##### 1.3 Régime fiscal

Le Fonds peut servir d'unité de compte aux contrats d'assurance-vie.

Le présent rapport annuel n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de part(s) du Fonds. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de part(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans ce Fonds, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat des parts du Fonds d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion n'assume aucune responsabilité à quelque titre que ce soit eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat des parts du Fonds

##### 1.4 Informations réglementaires

- Le Fonds ne détient aucun instrument financier émis par les sociétés liées au groupe ODDO BHF SCA
- OPCVM détenus par le fonds et gérés par la société de gestion à la date d'arrêté du Fonds : voir bilan en annexe.
- Méthode de calcul du risque global de l'OPCVM : la méthode choisie par Oddo BHF Asset Management pour mesurer le risque global de l'OPC est la méthode du calcul de l'engagement.
- Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance :

L'OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8(1) du règlement SFDR 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le règlement SFDR) dont la politique ESG (Environnement et/ou Social et/ou Gouvernance) mise en oeuvre est décrite ci-dessous. La taxonomie de l'Union européenne (règlement (UE) 2020/852) (ci-après la « Taxonomie ») vise à identifier les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental.

La Taxonomie identifie ces activités en fonction de leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- atténuation du changement climatique ;
- adaptation au changement climatique
- utilisation durable et protection des ressources en eau et des ressources marines ;
- transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage) ;
- prévention et la réduction de la pollution
- protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Pour plus d'information, nous vous invitons à vous reporter aux annexes SFDR du présent rapport.

- Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en oeuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement la rubrique

« Profil de risque et de rendement » ou son prospectus complet, disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur le site [www.am.oddo-bhf.com](http://www.am.oddo-bhf.com).

## 1.5 Déontologie

- Contrôle des intermédiaires

La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties. Les critères d'évaluation sont le coût d'intermédiation, la qualité d'exécution eu égard aux conditions de marché, la qualité du conseil, la qualité des documents de recherche et d'analyse ainsi que la qualité de l'exécution post-marché. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion [www.am.oddo-bhf.com](http://www.am.oddo-bhf.com).

- Frais d'intermédiation

Les porteurs de parts du FCP peuvent consulter le document « Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site de la société de gestion [www.am.oddo-bhf.com](http://www.am.oddo-bhf.com).

- Droits de vote

Aucun droit de vote n'est attaché aux porteurs de parts, les décisions étant prises par la Société de Gestion. Les droits de vote attachés aux titres détenus par le Fonds sont exercés par la Société de Gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur. La politique de vote de la Société de Gestion peut être consultée au siège de la Société de Gestion et sur le site internet sur [www.am.oddo-bhf.com](http://www.am.oddo-bhf.com) conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

- Rémunérations :

Les éléments réglementaires sur les rémunérations sont insérés en annexe du présent rapport.

## 1.6 Information sur les techniques de gestion efficaces et les instruments dérivés présents dans le fonds

Des stratégies de gestion de change à terme ont été mise en place durant l'exercice.

## 1.7 Changements intervenus au cours de l'exercice

16/12/2025 : Le Fonds a fait l'objet d'un changement de délégataire de gestion (ODDO BHF AM GmbH), du passage à une gestion quantitative, du recentrage sur les grandes capitalisations américaines et de l'adoption du S&P 500 comme nouvel indice de référence. Ces évolutions s'accompagnent d'une modification significative du profil rendement/risque et du changement de dénomination en ODDO BHF US Large Cap.

## 1.8 Reporting SFTR

L'OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

## 2. RAPPORT DE GESTION

La stratégie du fonds a été modifiée le 16/12/2025

### 2.1 Le contexte macroéconomique

Les actions de croissance de moyenne capitalisation américaines ont évolué dans un environnement volatil et chahuté en 2025. Le sentiment des investisseurs a joué au yo-yo, dicté par l'évolution des inquiétudes commerciales et tarifaires, les niveaux de valorisation élevés dans les segments du marché axés sur la croissance et le développement fulgurant de l'intelligence artificielle qui suscite à la fois l'enthousiasme et des replis périodiques. Au début de l'année, l'incertitude quant à l'impact économique potentiel des droits de douane et de la concurrence accrue dans le domaine de l'IA a pesé sur les valeurs de croissance, tandis que l'annonce de modèles d'IA plus rentables a entraîné une forte correction dans certains pans du secteur technologique.

Les conditions du marché se sont améliorées en milieu d'année à la faveur d'un apaisement des vellétés tarifaires et de solides résultats d'entreprises (en particulier dans les secteurs liés à la technologie et à l'intelligence artificielle), qui ont soutenu un rebond des actifs à risque. Le marché est resté caractérisé par un leadership concentré malgré tout, la performance se concentrant de plus en plus sur un petit nombre de grandes composantes indicielles se négociant à des valorisations élevées. En dépit d'un rééquilibrage de l'indice au deuxième trimestre, les niveaux de concentration du Russell Mid Cap Growth se sont maintenus à un niveau nettement supérieur aux moyennes historiques jusqu'à la fin de l'année.

Au quatrième trimestre, les actions de croissance de moyenne capitalisation ont enregistré un nouveau recul, s'inscrivant en retrait des indices de marché plus larges, compte tenu d'une dispersion sectorielle limitée et d'une préférence toujours marquée parmi les investisseurs pour une poignée de valeurs de croissance. Dans l'ensemble, l'environnement de marché de 2025 a été caractérisé par une volatilité accrue, une forte concentration au sein de l'indice et des changements de leadership occasionnels.

### 2.2 Analyse de performance

Parts	Performance annuelle	Indicateur de référence
ODDO BHF US Large Cap CI-EUR[H]	-2,46%	-4,12%
ODDO BHF US Large Cap CN-EUR	-12,03%	
ODDO BHF US Large Cap CN-USD	-0,23%	
ODDO BHF US Large Cap CR-EUR	-12,55%	
ODDO BHF US Large Cap CR-USD	-0,82%	
ODDO BHF US Large Cap GC-EUR	-11,76%	

La performance relative a été impactée par la concentration de l'indice et par l'excellente tenue d'une poignée de grandes composantes indicielles se négociant à des valorisations élevées. Le positionnement équilibré du Fonds et l'accent placé sur les fondamentaux à long terme ont été mis à mal dans un environnement caractérisé par des rendements dictés de manière disproportionnée par quelques titres.

Au niveau sectoriel, la performance reflète une sélection de titres judicieuse dans des domaines tels que les technologies de l'information et la santé, compensée par des effets d'allocation et une sous-exposition relative à certaines composantes indicielles parmi les plus performantes. Au niveau individuel, les contributions positives sont venues notamment d'entreprises bénéficiant d'une meilleure exécution et de tendances de croissance structurelles, même si ces gains ont été contrebalancés par la dynamique de marché globale cette année.

## ODDO BHF US LARGE CAP

Principales opérations d'achat et de vente au cours du dernier exercice fiscal :

Titre	Acquisition	Cession	Devise
NVIDIA CORP	7 961 881,88	-	EUROS
APPLE INC	6 003 860,85	-	EUROS
MICROSOFT CORP	5 443 107,37	-	EUROS
ACUITY BRANDS INC-W/D	153 203,15	4 220 715,46	EUROS
MARKEL	117 208,92	4 072 357,06	EUROS
MANDT BANK	517 635,41	3 423 194,69	EUROS
BROADCOM INC	3 356 304,41	-	EUROS
NVR	793 931,74	3 241 664,59	EUROS
AMAZON.COM INC	3 176 785,50	-	EUROS
CREDIT ACCEPTANCE CORP	132 379,85	3 058 549,69	EUROS

### 2.3 Gestion du portefeuille

En 2025, le portefeuille a continué de cibler les sociétés de croissance de moyenne capitalisation bénéficiant d'une position concurrentielle pérenne, capables d'accroître leurs bénéfices plus rapidement que leurs concurrents et à même de dégager une valeur ajoutée durable sur le long terme. L'activité au sein du portefeuille a reflété un équilibre entre, d'une part, la volonté de maintenir des positions à forte conviction sur des titres de qualité et, d'autre part, la nécessité de répondre à l'évolution des valorisations, de la composition de l'indice et de l'éventail d'opportunités.

En début d'année, le portefeuille a affiché un taux de rotation plutôt modeste face à la volatilité ambiante, notre priorité étant d'assurer une allocation du capital disciplinée et une génération d'idées sélective. L'activité s'est intensifiée lors du rééquilibrage annuel de l'indice Russell au deuxième trimestre, car la concentration avait sensiblement augmenté. Nous avons ainsi ajusté le portefeuille pour maintenir un positionnement équilibré et mettre l'accent sur les sources de rendement idiosyncrasiques.

Les nouveaux investissements réalisés au cours de l'année couvrent un large éventail de secteurs, notamment les logiciels, l'aérospatiale et la défense, les plateformes Internet, les services aux consommateurs et la fabrication de pointe. Les acquisitions réalisées (Constellation Software, HEICO, Cloudflare, Howmet Aerospace, Carvana, Reddit, DoorDash ou encore Flex) reflètent une prédilection pour les entreprises bénéficiant de solides avantages concurrentiels, de moteurs de croissance structurels et d'opportunités de création de valeur à long terme. Tout au long de l'année, le portefeuille est resté bien diversifié et axé sur des idées à forte conviction, malgré un environnement de marché de plus en plus favorable à une poignée de leaders de l'indice.

A la mi-décembre, la stratégie du fonds a été modifiée. La sélection de titres se concentrera désormais sur les grandes capitalisations américaines (S&P 500). Elle se fondera sur un modèle de suivi de tendances, soutenu par une gestion des risques dédiée.

### 2.4 Perspective

Les perspectives pour le marché américain des actions sont caractérisées par un optimisme prudent et tablent sur une croissance globalement modérée en 2026. Les analystes prévoient une hausse de l'indice S&P 500, soutenue par la poursuite de la croissance à deux chiffres des bénéfices des entreprises. La Réserve fédérale américaine devrait maintenir sa politique monétaire accommodante, garantissant ainsi des conditions de financement favorables. Combinée aux réductions d'impôts prévues par l'administration Trump, cette mesure constitue un puissant adjuvant budgétaire. Le secteur technologique reste le principal moteur de croissance du marché grâce à l'essor de l'IA. Toutefois, il sera important que l'amplitude du marché s'élargisse et que d'autres secteurs bénéficient également d'une stabilité économique. Parmi les risques importants, citons la persistance de l'inflation et l'impact potentiel des nouveaux tarifs douaniers. Compte tenu des valorisations historiquement élevées, un repli est possible et il faut s'attendre à une plus grande volatilité. Dans l'ensemble, le marché américain devrait conserver son attrait grâce à des fondamentaux solides et à l'innovation technologique.

## Rapport sur les rémunérations en application de la directive OPCVM V

### 1 - Eléments quantitatifs

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables (*)	Nombre de bénéficiaires (**)
Montant total des rémunérations versées de janvier à décembre 2025	17 102 185	8 856 099	214

(\*) Rémunérations variables attribuées au titre de l'année 2025 payées en 2026 et années suivantes

(\*\*) Les bénéficiaires s'entendent comme l'ensemble des salariés OBAM ayant touché une rémunération en 2025 (CDI/CDD/Contrat d'apprentissage, stagiaires, bureaux étrangers)

	Cadres supérieurs	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque de l'OPCVM	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2025 (fixes et variable*)	2 557 024	6	12 798 936	50

(\*) Rémunérations variables au titre de l'année 2025 payées en 2026 et années suivantes

### 2 - Eléments qualitatifs

#### 2.1. Les rémunérations fixes

Les rémunérations fixes sont déterminées de façon discrétionnaire en lien avec le marché ce qui nous permet de remplir nos objectifs de recrutement de personnels qualifiés et opérationnels.

#### 2.2. Les rémunérations variables

En application des directives AIFM 2011/61 et UCITS V 2014/91, ODDO BHF Asset Management SAS (« OBAM SAS ») a mis en place une politique de rémunération destinée à identifier et décrire les modalités de mise en place de la politique de rémunérations variables, et notamment l'identification des personnes concernées, la fixation de la gouvernance, du comité de rémunération et les modalités de paiement de la rémunération variable.

Les rémunérations variables versées au sein de la Société de gestion sont déterminées de façon majoritairement discrétionnaire. Ainsi, dès lors que les résultats de l'exercice en cours sont assez précisément estimés (mi-novembre), une enveloppe de rémunérations variables est déterminée et il est demandé aux différents managers de proposer – en association avec la DRH du groupe – une répartition individuelle de cette enveloppe.

Ce processus est consécutif à celui des entretiens d'évaluations, lesquels ont permis aux managers de partager avec chaque collaborateur la qualité de ses prestations professionnelles pour l'année en cours (au regard des objectifs précédemment fixés) ainsi que fixer les objectifs de l'année à venir. Cette évaluation porte aussi bien sur une dimension très objective de la réalisation des missions (objectifs quantitatifs, collecte commerciale ou positionnement de la gestion dans un classement particulier, commission de surperformance générée par le fonds géré), que sur une dimension qualitative (attitude du collaborateur pendant l'exercice).

Il convient de noter que quelques gérants peuvent percevoir dans le cadre de leur rémunération variable une quote-part des commissions de surperformance perçues par OBAM SAS. Pour autant la détermination du montant revenant à chaque gérant s'inscrit dans le processus décrit ci-dessus et il n'existe pas de formules contractuelles individualisées encadrant la répartition et le paiement de ces commissions de surperformance.

L'ensemble des salariés d'OBAM SAS est compris dans le périmètre d'application de la politique de rémunération décrite ci-dessous, y compris les salariés pouvant exercer leur activité hors de la France.

## **3 - Cas particuliers des preneurs de risques et des rémunérations variables différées**

### **3.1. Les preneurs de risques**

OBAM SAS déterminera annuellement les personnes appelées à être qualifiées de preneur de risques conformément à la réglementation. La liste de ces collaborateurs ainsi qualifiés de preneurs de risques sera soumise au Comité des Rémunérations et transmise à l'Organe de Direction.

### **3.2. Les rémunérations variables différées.**

OBAM SAS a déterminé le seuil de 200.000 € comme seuil de proportionnalité et comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Ainsi, les collaborateurs, qu'ils soient preneurs de risques ou non, ayant une rémunération variable inférieure à ce seuil de 200.000 € percevront leur rémunération variable de façon immédiate. En revanche, un collaborateur qualifié de preneur de risque et dont la rémunération variable serait supérieure à 200.000 € verra obligatoirement une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux modalités définies ci-après. Dans un souci de cohérence au sein d'OBAM SAS, il a été décidé d'appliquer à l'ensemble des collaborateurs de la Société, qu'ils soient preneurs de risque ou pas, les mêmes modalités de paiement des rémunérations variables. Ainsi, un collaborateur qui ne serait pas preneur de risque mais dont la rémunération variable dépasserait 200.000 € verra une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux dispositions définies ci-après.

Pour les rémunérations variables les plus significatives, un second seuil est fixé à 1.000.000 €. Les rémunérations variables allouées au titre d'une année qui dépasseraient ce seuil, seraient alors versées, pour la part dépassant ce seuil, selon les modalités suivantes : 40% en espèces immédiatement, 60 % en espèces dans le cadre d'un paiement différé dans les conditions définies ci-dessus. Il convient de noter que ces rémunérations auront, pour leur partie inférieure à 1.000.000 € donné lieu à l'application des règles de versement dépassant le seuil de 200.000 € précisées ci-dessus. L'intégralité de cette partie différée sera concernée par l'outil d'indexation défini ci-après.

S'agissant de l'indexation des rémunérations différées applicables à l'ensemble des personnes concernées de la société de gestion, conformément aux engagements pris par OBAM SAS, les provisions liées à la partie différée des rémunérations variables seront calculées dans un outil mis en place par OBAM SAS. Cet outil consistera en un panier composé des fonds emblématiques de chacune des stratégies de gestion d'OBAM SAS.

Cette indexation ne sera pas plafonnée, ni ne sera concernée par un plancher. Les provisions pour rémunérations variables verront ainsi leur montant fluctuer au regard des surperformances et des sous-performances respectives des fonds représentant la gamme de OBAM SAS par rapport au benchmark lorsqu'il existe. Dans le cas où il n'existe pas de benchmark, la performance absolue est retenue.

## **4 - Modifications de la politique de rémunération intervenues pendant l'exercice écoulé**

L'Organe de direction de la société de gestion s'est réuni courant 2025 afin de revoir les principes généraux de la politique de rémunération en présence de la conformité et en particulier les modalités de calcul des rémunérations variables indexées (composition du panier d'indexation). Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion (partie informations réglementaires).



ODDO BHF US Large Cap

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :  
ODDO BHF US Large Cap

Identifiant d'entité juridique :  
969500PU8CLCM4PCIB49

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : N/A

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : N/A

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 69,88 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



## DANS QUELLE MESURE LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES PROMUES PAR CE PRODUIT FINANCIER ONT-ELLES ETE ATTEINTES ?

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Fonds s'est conformé à ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- Application effective du socle commun d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et des exclusions spécifiques du fonds.
- L'intégration des notations ESG telle que décrit dans le prospectus du Fonds (stratégie d'investissement) et les données ESG externes venant de fournisseurs de données.
- Application de la politique de vote du Gérant si le Fonds satisfait aux exigences de cette dernière.
- Initiatives de dialogue et d'engagement conformément à la politique de dialogue et d'engagement du Gérant.
- Prise en compte des principales incidences négatives conformément à la politique du Gérant concernant l'Article 4 du Règlement SFDR.
- Application de l'approche du Gérant relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important dans le cadre des investissements considérés comme durables.

La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour deux PAI (10 et 14) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

### ● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

	31/12/2025	
	Fonds	Couverture
Notation MSCI ESG*	A	100,0
Score ESG	6,4	100,0
Notation moyenne E	6,7	100,0
Notation moyenne S	5,2	100,0
Notation moyenne G	5,6	100,0
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	98,9	100,0
Investissements durables (%)	69,9	98,0
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	0,0	0,0
Exposition fossile (%)**	6,1	100,0
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)***	44,7	100,0

\* CCC est la notation avec le risque le plus élevé et AAA est la meilleure notation.

\*\* Pourcentage des revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

\*\*\* Pourcentage du chiffre d'affaires généré par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable...), basé sur le ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

## ODDO BHF US LARGE CAP

### ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Le fonds a modifié sa méthodologie de notation ESG au cours de la période considérée. Les données 2024 et 2025 pour les notations ESG, E, S et G ne sont donc pas comparables.		
	31/12/2024	
	Fonds	Couverture
Notation ESG*	2,8	98,4
Score ESG (MSCI)	6,6	99,0
Notation moyenne E	2,9	98,4
Notation moyenne S	2,6	98,4
Notation moyenne G	2,8	98,4
Intensité carbone pondérée (tCO <sub>2</sub> e / CA m€)	65,1	100,0
Exposition fossile (%)**	8,2	100,0
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)***	N/A	N/A

\* 1 est la notation avec le risque le plus élevé et 5 est la meilleure notation.

\*\* Pourcentage des revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

\*\*\* Pourcentage du chiffre d'affaires généré par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable...), basé sur le ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

### Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Le fonds ne cherche pas à sélectionner ses investissements sur la seule base d'un ou de plusieurs de ces objectifs. Les contributions à ces objectifs sont prises en compte par les indicateurs de durabilité utilisés par la stratégie ESG.

A ce titre, le fonds cherche à exploiter les deux aspects de la contribution d'une entreprise : sa contribution positive sur le plan social et/ou environnemental provenant 1/ des revenus générés par les produits et/ou services de l'entreprise ou de 2/ sa contribution à l'objectif environnemental et/ou social découlant plus largement de ses opérations lorsque celles-ci sont alignées sur les objectifs environnementaux et/ou sociaux. Pour être éligible en tant qu'investissement durable, une entreprise doit satisfaire à au moins un des critères détaillés ci-dessous :

a) Critères « fondés sur les activités de l'entreprise » :

- Hausse de la température implicite (Implied Temperature Rise « ITR ») :

Les activités des entreprises pour lesquelles les initiatives en matière d'objectifs climatiques visent à maintenir l'augmentation de la température à un niveau inférieur ou égal à 2 °C, conformément à la trajectoire de l'accord de Paris de 2 °C ou moins, sont considérées comme contribuant à un objectif environnemental et, à ce titre, peuvent être qualifiées d'investissement durable. Pour évaluer l'alignement des températures, nous utilisons les données de MSCI en matière d'ITR.

- Objectifs d'émission approuvés par la SBTi (Science-Based Targets « SBTi ») :

Les émissions de gaz à effet de serre sont l'un des facteurs permettant de mesurer un objectif environnemental. Notre approche de mesure des investissements durables inclut également les entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de GES ont été approuvés par la SBTi.

b) Critères fondés sur les Sustainable Solutions Revenues (revenus de l'entreprise) :

- Activité économique contribuant à la réalisation d'objectifs environnementaux ou sociaux spécifiques : Nous évaluons la manière dont une activité économique contribue à la réalisation d'objectifs environnementaux ou sociaux spécifiques. Pour ce faire, nous utilisons le Sustainable Solutions Revenues calculé par MSCI. Le Sustainable Solutions Revenues est compris entre 0 et 100% et représente une part spécifique du revenu global des entreprises.



ODDO BHF US Large Cap

- Revenu aligné sur la taxinomie de l'UE : La taxinomie de l'UE est conçue pour identifier les activités économiques qui répondent à des objectifs environnementaux. Pour chaque entreprise, nous utiliserons l'alignement sur la taxinomie tel que représenté par le pourcentage des revenus générés par des activités alignées sur la taxinomie.

- Dépenses d'investissement alignées sur la taxinomie de l'UE : Pour chaque entreprise, nous utiliserons l'alignement sur la taxinomie tel que représenté par le pourcentage des dépenses d'investissement découlant des activités alignées sur la taxinomie.

- « Pourcentage vert » d'un brevet d'entreprise : Cet indicateur nous permet d'identifier les entreprises qui tirent des revenus et détiennent des brevets sur des technologies et des pratiques de réduction des émissions qui contribuent à un objectif environnemental.

c) Critères supplémentaires : Obligations durables :

Nous estimons que les obligations vertes, sociales et liées à la durabilité peuvent être considérées comme des investissements durables dès lors que leur produit sert à financer des projets qui contribuent positivement à un objectif environnemental et/ou social.

Le Fonds détenait 69,9 % d'investissements durables qui sont catégorisés comme autres placements environnementaux. En outre, le fonds détenait 0,0 % de ses actifs nets alignés à la Taxinomie de l'UE à la fin de l'exercice.

Le Fonds a respecté son objectif d'investissement durable dès lors qu'il s'engage à détenir au moins 20,0 % d'investissements durables et 0,0 % d'investissements alignés sur la Taxinomie.

Les investissements sont durables dans la mesure où ils ont participé au développement d'activités économiques vertes sur la base du chiffre d'affaires : les énergies bas-carbone, l'efficacité énergétique, l'immobilier vert, l'usage durable de l'eau, la prévention et le contrôle de la pollution, et l'agriculture durable.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Ce principe, appliqué à l'objectif d'investissement durable du Fonds, a été contrôlé selon une approche en 4 étapes :

1. Les entreprises faisant l'objet de graves controverses environnementales, sociales ou en matière de gouvernance, sur la base des données fournies par le prestataire externe, ne sont pas considérées comme durables.
2. Les entreprises concernées par la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management, telle que décrite dans le socle commun d'exclusion et les exclusions spécifiques applicables au Fonds, ne sont pas éligibles à l'univers d'investissement du Fonds.
3. Les armes controversées (PAI 14, tolérance de 0 %) ou faisant l'objet de violations graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (PAI 10, tolérance de 0 %) ne sont pas considérées comme des investissements durables.
4. L'approche de dialogue et d'engagement du Gérant permet d'identifier les risques importants et de favoriser, le cas échéant, des changements et des améliorations dans les pratiques des émetteurs.

Nos équipes de contrôle sont chargées de vérifier que les investissements durables du Fonds respectent notre approche relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important afin de pouvoir être considérés comme des investissements durables au niveau du Fonds. Notre approche est basée sur les controverses mais aussi sur les exclusions (pré-trade)



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

## *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

La Société de Gestion applique des règles de pré-négociation sur deux PAIs :

- l'exposition à des armes controversées (PAI 14 et tolérance de 0 %),
- les violations graves des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales (PAI 10 et tolérance de 0%).

Par ailleurs, les notations ESG de MSCI ESG Research intègrent des thématiques environnementales, sociales et de gouvernance, pour lesquelles la collecte d'autres données PAI pour les entreprises et les États souverains peut étayer la notation ESG. L'analyse ESG inclut, pour les entreprises, lorsque les données sont disponibles et le sujet matériel, les émissions de gaz à effet de serre (PAI 1), l'empreinte carbone (PAI 2), l'intensité de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements (PAI 3), les activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (PAI 7), le ration de déchets dangereux et de déchets radioactifs (PAI 9), les violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales (PAI 10), l'absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (PAI 11), l'écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé (PAI 12) et la mixité au sein des organes de gouvernance (PAI 13). Elle peut également inclure notamment, pour les émetteurs souverains, l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (PAI 15).

## *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:*

Bien que le fonds n'ait pas eu pour objectif l'investissement durables, il a atteint 69,9 % d'investissement durables, tandis que la proposition minimale indiquée dans l'annexe précontractuelle était de 20,0 %.

Le Gérant s'assure de l'alignement des investissements durables du Fonds en appliquant sa liste d'exclusion fondée sur le Pacte mondial des Nations unies, comme indiqué dans la politique d'exclusion du Gérant. Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ainsi que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont pris en compte dans la méthodologie de notation ESG interne ou externe (MSCI ESG Research) utilisée par le Fonds, comme indiqué dans les informations précontractuelles.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



## COMMENT CE PRODUIT FINANCIER A-T-IL PRIS EN CONSIDERATION LES PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives à travers des exclusions grâce à des contrôles pré-trades et post-trades, au dialogue, à l'engagement et aux analyses ESG.

La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour deux PAI (violations graves des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales et exposition à des armes controversées et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.



## QUELS ONT ETE LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE CE PRODUIT FINANCIER ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2025 - 31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur*	% d'actifs**	Pays
Markel Corp	Finance	2,1 %	Etats-Unis
Acuity Brands Inc	Industrie	2,0 %	Etats-Unis
Nvidia Corp	Technologies de l'Information	2,0 %	Etats-Unis
Credit Acceptance Corp	Finance	1,9 %	Etats-Unis
Nvr Inc	Consommation Discrétionnaire	1,8 %	Etats-Unis
M & T Bank Corp	Finance	1,7 %	Etats-Unis
Targa Resources Corp	Énergie	1,5 %	Etats-Unis
Lamar Advertising Co-A	Immobilier	1,5 %	Etats-Unis
One Gas Inc	Services aux Collectivités	1,5 %	Etats-Unis
Silgan Holdings Inc	Matériels	1,5 %	Etats-Unis
Element Solutions Inc	Matériels	1,4 %	Etats-Unis
Lennox International Inc	Industrie	1,4 %	Etats-Unis
Choice Hotels Intl Inc	Consommation Discrétionnaire	1,4 %	Etats-Unis
Apple Inc	Technologies de l'Information	1,4 %	Etats-Unis
First Citizens Bcshs -Cl A	Finance	1,4 %	Etats-Unis

\* 31/12/2025, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 6,1% pour une couverture de 100,0%.

\*\* Méthode de calcul : Moyenne des investissements sur la base de 4 inventaires couvrant l'année fiscale de référence (fréquence retenue : 3 mois glissants).



## QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS LIES A LA DURABILITE ?

La ventilation est consultable dans le tableau détaillé ci-après.

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?

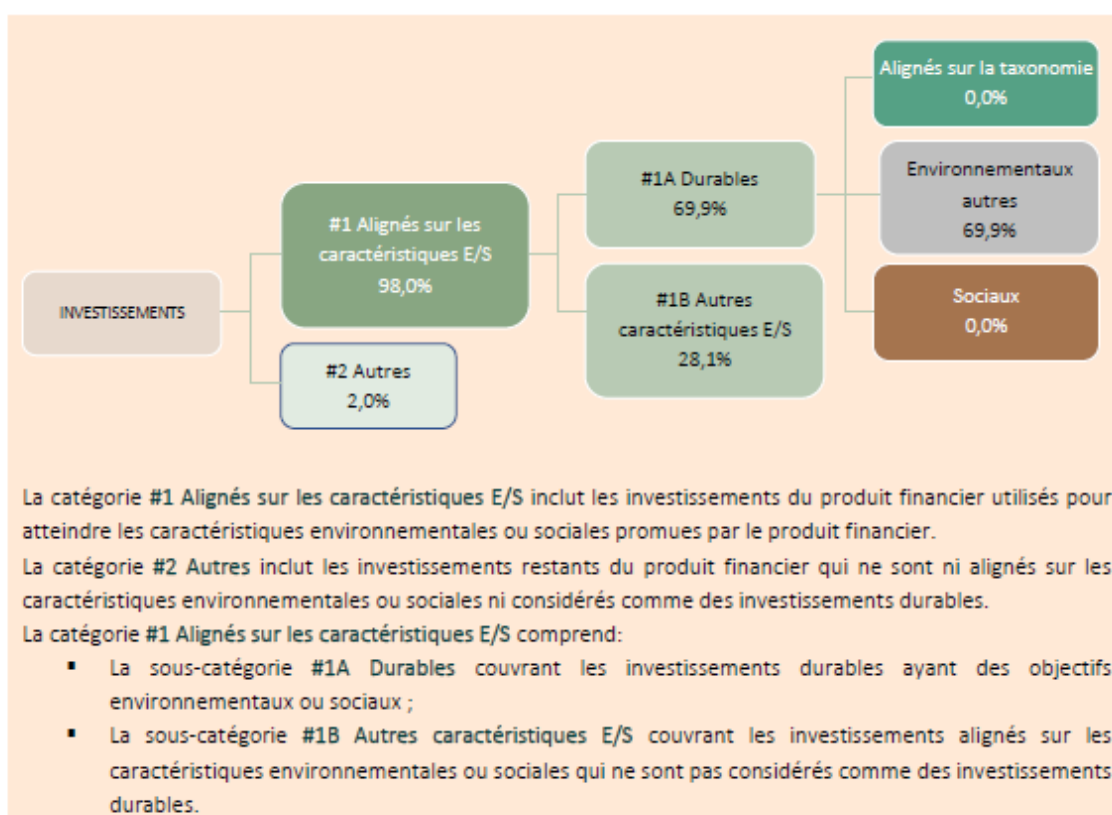
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:

- La sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les Autres investissements incluent 2,0 % de cash et 0,0 % de produits dérivés et 0,0 % d'investissements non alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Alignés sur la taxinomie : données publiées.

Comparaisons historiques de l'allocation d'actifs (Article 8)	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99,4%	97,1%	98,4%	98,0%
#2 Autres	0,6%	2,9%	1,6%	2,0%
#1A Durables	N/A	N/A	N/A	69,9%
#1B Autres caractéristiques E/S	99,4%	97,1%	98,4%	28,1%
Alignés sur la taxinomie	N/A	N/A	N/A	0,0%
Environnementaux autres	N/A	N/A	N/A	69,9%
Sociaux	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

# ODDO BHF US LARGE CAP



ODDO BHF US Large Cap

## ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs*	% d'actifs au 31/12/2025
Technologies de l'Information	34,3 %
Finance	13,6 %
Industrie	10,9 %
Consommation Discrétionnaire	10,8 %
Services de communication	10,3 %
Santé	8,9 %
Biens de Consommation de Base	2,8 %
Immobilier	2,3 %
Énergie	2,2 %
Matériels	1,4 %
Services aux Collectivités	0,5 %
Liquidités	2,0 %

\*Au 31/12/2025, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 6,1 % pour une couverture de 100,0%.



## ● Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Sur la base des données provenant des entreprises bénéficiaires des investissements et du fournisseur de données du Gérant (MSCI), les investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE représentaient 0,0 % à la fin de l'exercice si l'on inclut les obligations souveraines, supranationales et des banques centrales, et 0,0 % si l'on exclut ces titres.

Le respect par ces investissements des exigences énoncées à l'Article 3 du Règlement (UE) 2020/852 n'a été soumis à aucune vérification de la part d'un quelconque réviseur d'entreprises ou d'un quelconque tiers.

# ODDO BHF US LARGE CAP

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, le critère pour le gaz fossile inclut une limitation des émissions et une évolution vers des énergies complètement renouvelables ou des combustibles à bas carbone d'ici fin 2035. Pour l'énergie nucléaire, le critère inclut une sécurité complète et un objectif de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions bas-carbone et qui entre autres ont des niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant à la meilleure performance.

## Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?

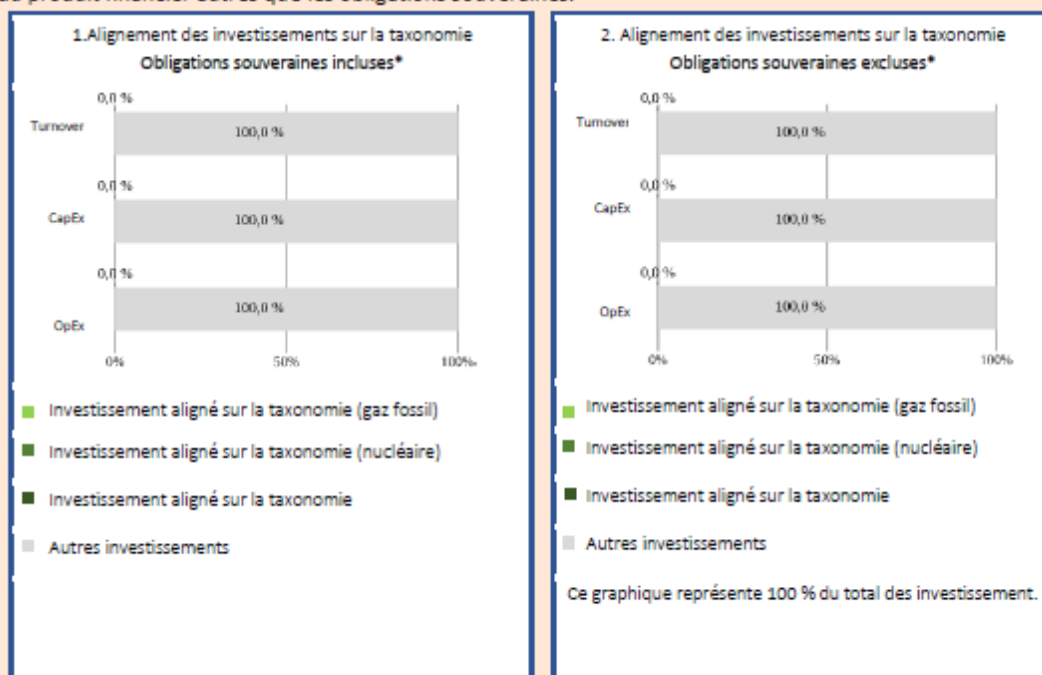
Oui

Dans le gaz fossile

Dans le nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

## Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes a été de 0%.

## Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le fonds n'avait pas de pourcentage minimum d'alignement à la Taxinomie.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE—voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



ODDO BHF US Large Cap



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



## Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de : 69,9 %



## Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Il n'y avait pas d'investissements durables sur le plan social.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus en "#2-Autre" sont le cash, les produits dérivés et les autres actifs secondaires qui permettent d'assurer une gestion optimale du portefeuille.

Les garanties minimales pour les investissements sans ratings ESG sont assurées par l'application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et/ou des exclusions spécifique du fonds.

Compte tenu du rôle de ces instruments dérivés, nous considérons qu'ils n'ont pas eu d'impact négatif sur la capacité du Fonds à se conformer à ses caractéristiques environnementales et sociales.



## QUELLES MESURES ONT ETE PRISES POUR atteindre LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES AU COURS DE LA PERIODE DE REFERENCE ?

Le Gérant a appliqué sa stratégie d'actionnariat actif grâce aux actions suivantes :

1. Vote aux assemblées générales annuelles si le Fonds satisfait aux exigences de la politique de vote du Gérant.
2. Dialogue avec les entreprises.
3. Engagement auprès des entreprises conformément à la politique d'engagement du Gérant.
4. Application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et des exclusions spécifiques du Fonds.
5. Prise en compte des PAI conformément à la politique du Gérant relative aux PAI.



## QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE REFERENCE ?

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-après.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

### ● *En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?*

Le fonds suit le benchmark 100% S&P 500 EUR Net Total Return Index .

Il s'agit d'indices de marché élargis dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.

### ● *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds dès lors qu'ils peuvent contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

### ● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

### ● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

	31/12/2025			
	Fonds	Couverture	Indice	Couverture
Notation MSCI ESG	A	100.0	A	99.9
Score ESG	6.4	100.0	6.3	99.9
Notation moyenne E	6.7	100.0	6.6	99.9
Notation moyenne S	5.2	100.0	5.2	99.9
Notation moyenne G	5.6	100.0	5.5	99.9
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	98.9	100.0	100.9	100.0
Investissements durables (%)	69.9	98.0	72.9	99.9
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	0.0	0.0	0.1	0.2
Exposition fossile (%)	6.1	100.0	8.4	99.9
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)	44.7	100.0	49.3	99.9

# **ODDO BHF US LARGE CAP**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Oddo BHF Asset Management SAS

12, boulevard de la Madeleine  
75009 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

## ODDO BHF US LARGE CAP

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Oddo BHF Asset Management SAS

12, boulevard de la Madeleine  
75009 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

Aux porteurs de parts du FCP ODDO BHF US LARGE CAP,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ODDO BHF US LARGE CAP constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

## Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-	-
<b>Titres financiers</b>	-	-
<b>Actions et valeurs assimilées (A) <sup>(*)</sup></b>	<b>107,543,099.55</b>	<b>144,010,087.34</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	107,543,099.55	144,010,087.34
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations convertibles en actions (B) <sup>(*)</sup></b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C) <sup>(*)</sup></b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances (D)</b>	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
<b>Dépôts (F)</b>	-	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>2,888.56</b>	<b>190.98</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Prêts (I)</b>	-	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-	-
<b>Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>107,545,988.11</b>	<b>144,010,278.32</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>63,516.48</b>	<b>284,554.34</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>2,500,255.45</b>	<b>2,270,841.72</b>
<b>Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II <sup>(*)</sup></b>	<b>2,563,771.93</b>	<b>2,555,396.06</b>
<b>TOTAL ACTIF I+II</b>	<b>110,109,760.04</b>	<b>146,565,674.38</b>

<sup>(\*)</sup> Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	-	-
Capital	125,183,320.80	132,618,699.27
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-15,430,922.34	13,354,185.85
Capitaux propres I :	109,752,398.46	145,972,885.12
Passifs de financement II	-	-
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>109,752,398.46</b>	<b>145,972,885.12</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	-	-
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	1.41	14,580.43
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
<b>Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D</b>	<b>1.41</b>	<b>14,580.43</b>
<b>Autres passifs :</b>	-	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	357,360.17	509,648.63
Concours bancaires	-	68,560.20
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>357,360.17</b>	<b>578,208.83</b>
<b>TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV</b>	<b>110,109,760.04</b>	<b>146,565,674.38</b>

## Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	-	-
<b>Produits sur opérations financières</b>	-	-
Produits sur actions	1,073,687.24	998,305.71
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	14,519.64	18,368.51
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>1,088,206.88</b>	<b>1,016,674.22</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	-	-
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-2,670.86	-1,430.02
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-2,670.86</b>	<b>-1,430.02</b>
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>1,085,536.02</b>	<b>1,015,244.20</b>
<b>Autres produits :</b>	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
<b>Autres Charges :</b>	-	-
Frais de gestion de la société de gestion	-1,983,202.63	-2,300,727.75
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
<b>Sous total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-1,983,202.63</b>	<b>-2,300,727.75</b>
<b>Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B</b>	<b>-897,666.61</b>	<b>-1,285,483.55</b>

## ODDO BHF US LARGE CAP

<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>104,131.45</b>	<b>80,408.59</b>
<b>Sous-total Revenus nets I = C + D</b>	<b>-793,535.16</b>	<b>-1,205,074.96</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Plus et moins-values réalisées	5,820,307.09	11,582,764.94
Frais de transactions externes et frais de cession	-258,000.91	-734,368.72
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>5,562,306.18</b>	<b>10,848,396.22</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>-99,377.45</b>	<b>-897,816.11</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F</b>	<b>5,462,928.73</b>	<b>9,950,580.11</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-23,575,432.60	4,162,667.99
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G</b>	<b>-23,575,432.60</b>	<b>4,162,667.99</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H</b>	<b>3,475,116.69</b>	<b>446,012.71</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>-20,100,315.91</b>	<b>4,608,680.70</b>
<b>Acomptes :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>-15,430,922.34</b>	<b>13,354,185.85</b>

## STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

### OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du Fonds consiste à surperformer l'indice de référence S&P 500 (converti en euro) sur la période d'investissement conseillée de 5 ans ou plus (performance nette de frais).

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

## Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

### Catégorie de classe CR-EUR (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	662.05	534.86	571.78	628.10	<b>549.26</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	182,497.71	108,708.86	101,890.86	99,215.11	<b>77,014.82</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	275,652.268	203,243.955	178,198.459	157,958.181	<b>140,213.547</b>

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	50.56	47.29	0.49	43.13	<b>27.22</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-10.01	-6.68	-6.14	-6.73	<b>-5.29</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# ODDO BHF US LARGE CAP

## Catégorie de classe CR-USD (Devise: USD)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Valeur liquidative (en USD)</b>					
Parts C	511.05	387.52	428.80	441.55	<b>437.94</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	7,219.54	4,609.94	581.04	491.23	<b>260.19</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	16,065.083	12,695.687	1,496.825	1,151.995	<b>697.758</b>

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en USD)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	42.32	30.68	0.33	29.28	<b>18.48</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-6.79	-4.54	-4.17	-4.57	<b>-3.59</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# ODDO BHF US LARGE CAP

## Catégorie de classe GC-EUR (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	268.94	219.23	236.47	262.13	<b>231.30</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	38,481.35	32,652.09	30,584.82	30,800.08	<b>21,663.70</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	143,084.046	148,934.015	129,335.696	117,498.820	<b>93,660.063</b>

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	17.69	16.95	0.22	17.90	<b>11.46</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-1.76	-0.62	-0.51	-0.53	<b>-0.11</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# ODDO BHF US LARGE CAP

## Catégorie de classe CI-EUR [H] (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	1,795.67	1,355.30	1,473.02	1,508.46	<b>1,471.33</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	43,358.81	2,244.88	4,455.63	971.77	<b>338.05</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	24,146.200	1,656.367	3,024.816	644.210	<b>229.754</b>

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	-13.22	423.19	-20.01	12.79	<b>171.00</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-12.35	-3.83	-3.17	-3.26	<b>-0.76</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# ODDO BHF US LARGE CAP

## Catégorie de classe CN-USD (Devise: USD)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Valeur liquidative (en USD)</b>					
Parts C	155.02	118.26	131.63	136.42	<b>136.11</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	15,193.82	12,462.82	13,373.20	711.17	<b>874.25</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	111,453.000	112,468.000	112,222.046	5,398.046	<b>7,543.046</b>

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en USD)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	13.24	7.32	0.11	9.01	<b>5.74</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-1.28	-0.67	-0.59	-0.64	<b>-0.41</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# ODDO BHF US LARGE CAP

## Catégorie de classe CN-EUR (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	150.00	121.94	131.13	144.92	<b>127.49</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	31,669.04	12,468.27	11,971.39	13,783.53	<b>9,601.39</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	211,120.201	102,248.289	91,290.076	95,108.587	<b>75,306.849</b>

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	12.07	14.20	0.12	9.91	<b>6.31</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-1.41	-0.73	-0.65	-0.71	<b>-0.45</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# ODDO BHF US LARGE CAP

## Catégorie de classe CN-CHF [H] (Devise: CHF)

	30/12/2022	29/12/2023
<b>Valeur liquidative (en CHF)</b>		
Parts C	83.87	89.14
<b>Actif net (en k EUR)</b>	73.83	106.81
<b>Nombre de titres</b>		
Parts C	869.229	1,113.941

Date de mise en paiement	30/12/2022	29/12/2023
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en CHF)	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en CHF)	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en CHF)	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>		
Parts C	1.61	0.89
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>		
Parts C	-0.28	-0.46

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

# ODDO BHF US LARGE CAP

## Synthèse de l'offre de gestion

Catégories de Parts	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de Libellé	Valeur initiale	Montant minimal de souscription initiale	Montant minimal de souscription ultérieure	Souscripteurs concernés
CR-EUR	FR0000988669	Capitalisation	Euro	100 euros	1 millième de part	1 millième de part	Tous souscripteurs, plus particulièrement les personnes physiques
CR-USD	FR0010680538	Capitalisation	Dollar	100 dollars	1 millième de part	1 millième de part	Tous souscripteurs, plus particulièrement les personnes physiques
GC-EUR	FR0011606326	Capitalisation	Euro	100 euros	1 millième de part	1 millième de part	Les parts GC-EUR sont réservées aux (i) compagnies d'assurance agréées par ODDO BHF Asset Management SAS, en représentation des unités de compte souscrites dans le cadre de « l'option conseillée » des contrats de leur gamme et aux (ii) clients de ODDO BHF SCA ayant par ailleurs conclu une convention de conseil avec un conseiller en investissement financier partenaire de ODDO BHF SCA.
CI-EUR [H]**	FR0013245784	Capitalisation	Euro	1000 euros*	1 millième de part	1 millième de part	Parts réservées aux contreparties éligibles et aux investisseurs professionnels au sens de la Directive 2014/65/UE (dite « MIF 2 »).
CN-EUR	FR0013279981	Capitalisation	Euro	100 euros	1 millième de part	1 millième de part	Les parts CN sont disponibles uniquement sur décision de la Société de Gestion et ne donneront droit à aucune rétrocession. Les parts sont réservées aux (i) investisseurs souscrivant via un intermédiaire fournissant le service de conseil en investissement de manière indépendante conformément à la Directive MIF 2 ; (ii) investisseurs souscrivant via un intermédiaire financier sur la base d'un accord d'honoraires conclu entre l'investisseur et l'intermédiaire, mentionnant que l'intermédiaire est rémunéré

## ODDO BHF US LARGE CAP

							exclusivement par l'investisseur ; (iii) sociétés fournissant le service de gestion de portefeuille pour le compte de tiers conformément à la Directive MIF 2 ; (iv) OPC gérés par les sociétés du Groupe ODDO BHF et (v) ODDO BHF SCA fournissant le service de conseil en investissement sur la base d'un accord d'honoraires écrit conclu avec l'investisseur
CN-USD	FR0013301660	Capitalisation	Dollar	100 dollars	1 millième de part	1 millième de part	Les parts CN sont disponibles uniquement sur décision de la Société de Gestion et ne donneront droit à aucune rétrocession. Les parts sont réservées aux (i) investisseurs souscrivant via un intermédiaire fournissant le service de conseil en investissement de manière indépendante conformément à la Directive MIF 2 ; (ii) investisseurs souscrivant via un intermédiaire financier sur la base d'un accord d'honoraires conclu entre l'investisseur et l'intermédiaire, mentionnant que l'intermédiaire est rémunéré exclusivement par l'investisseur ; (iii) sociétés fournissant le service de gestion de portefeuille pour le compte de tiers conformément à la Directive MIF 2 ; (iv) OPC gérés par les sociétés du Groupe ODDO BHF et (v) ODDO BHF SCA fournissant le service de conseil en investissement sur la base d'un accord d'honoraires écrit conclu avec l'investisseur.

\* A l'exception de la Société de Gestion ou les sociétés du groupe de la Société de Gestion et des OPC et mandats gérés par la Société de Gestion, pour lesquels aucun minimum de souscription n'est requis.

\*\* La part CI-EUR [H] est couverte contre le risque de change US Dollar/Euro dû aux investissements en US Dollar afin de limiter les variations de performances par rapport à une part en US Dollar, avec toutefois un risque de change résiduel de 3% maximum.

## Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

### **Valeurs mobilières**

**Les titres cotés** : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

**Les O.P.C.** : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

**Les titres de créances et assimilés négociables** qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

### **Les acquisitions et cessions temporaires de titres :**

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

### **Instruments financiers à terme et conditionnels**

**Futures** : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

**Options** : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

**Options OTC** : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

**Change à terme** : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

**Dépôts à terme** : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

### Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

**Swaps structurés** (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

### Mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

**Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs qui investissent à moyen/long terme, la Société de Gestion a décidé d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing au Fonds avec seuil de déclenchement.**

Ainsi, dès lors que le solde quotidien de souscriptions-rachats est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la valeur liquidative. Par conséquent, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde (en valeur absolue) des souscriptions-rachats est supérieur au seuil. Ce mécanisme d'ajustement de prix a pour seul objectif de protéger les porteurs présents dans le Fonds en limitant l'impact de ces souscriptions-rachats sur la valeur liquidative. Ce mécanisme ne génère pas de coûts supplémentaires pour les porteurs mais répartit les coûts de telle manière que les porteurs présents dans le Fonds n'assument pas les coûts liés aux transactions en raison des souscriptions/rachats effectués par les porteurs entrants ou sortants.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total du Fonds. Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative (correspondant aux coûts de réaménagement du portefeuille) sont déterminés par la Société de Gestion. Le facteur d'ajustement est revu de manière mensuelle.

Les indicateurs de performance et de risque sont calculés sur la base d'une valeur liquidative potentiellement ajustée. Ainsi, l'application du mécanisme de Swing Pricing pourra avoir un effet sur le niveau de volatilité du Fonds et, ponctuellement, sur sa performance.

**Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement qui ne peut en aucun cas être rendu public.**

# ODDO BHF US LARGE CAP

## Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière*	Actif net, OPC exclus	Parts CR-EUR et CR-USD : 1,80% TTC maximum
		Parts GC-EUR et CI-EUR [H] : 0,90% TTC maximum
		Parts CN-EUR et CN-USD : 1,20% TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services**	Actif net	0,34% TTC maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Les frais de gestion financière comprennent les frais de distribution incluant les éventuelles rétrocessions versées à des sociétés externes ou entités du groupe d'appartenance. Ces rétrocessions sont généralement calculées comme un pourcentage des frais de gestion financière, de fonctionnement et autres services. La société de gestion a mis en place un dispositif afin de s'assurer du respect du principe de traitement équitable des porteurs. Il est rappelé que les rétrocessions versées à des intermédiaires pour la commercialisation du fond ne sont pas considérées comme des traitements préférentiels.

\*\* Conformément à la position AMF 2011-05, les frais de fonctionnement et autres services peuvent recouvrir les frais de commissaire aux comptes, frais liés au dépositaire / centralisateur, frais techniques de distribution, frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable, frais d'audit, frais fiscaux, frais liés à l'enregistrement du Fonds dans d'autres Etats membres, frais juridiques propres au Fonds, frais de garantie, frais de traduction spécifiques au Fonds, et coûts de licence de l'indice de référence utilisé par le Fonds.

## Frais de recherche

Néant

## Rétrocession de frais de gestion

Néant

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

## Modalités d'affectation des sommes distribuables

### Affectation des revenus nets

Capitalisation pour la part CR-EUR  
Capitalisation pour la part CR-USD  
Capitalisation pour la part GC-EUR  
Capitalisation pour la part CI-EUR [H]  
Capitalisation pour la part CN-EUR  
Capitalisation pour la part CN-USD

### Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part CR-EUR  
Capitalisation pour la part CR-USD  
Capitalisation pour la part GC-EUR  
Capitalisation pour la part CI-EUR [H]  
Capitalisation pour la part CN-EUR  
Capitalisation pour la part CN-USD

### Changements affectant le fonds

Néant

## Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>145,972,885.12</b>	<b>162,963,746.98</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) <sup>1</sup>	22,709,179.52	22,719,720.54
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-40,018,873.25	-53,436,162.96
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-897,666.61	-1,285,483.55
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	5,562,306.18	10,848,396.22
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation *	-23,575,432.50	4,162,667.89
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes <sup>2</sup>	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes <sup>2</sup>	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>109,752,398.46</b>	<b>145,972,885.12</b>

<sup>1</sup> Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

<sup>2</sup> Rubrique Spécifique aux MMF.

\* Ecart de centimes entre la balance et l'actif net déclaré (SDNAR02)

## Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2025
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>	<b>Nombre de titres</b>
<b>Catégorie de classe CR-EUR (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	26,346.612
Nombre de titres rachetés	44,091.246
<b>Catégorie de classe CR-USD (Devise: USD)</b>	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	454.237
<b>Catégorie de classe GC-EUR (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	19,326.565
Nombre de titres rachetés	43,165.322
<b>Catégorie de classe CI-EUR [H] (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	484.850
Nombre de titres rachetés	899.306
<b>Catégorie de classe CN-USD (Devise: USD)</b>	
Nombre de titres émis	2,651.000
Nombre de titres rachetés	506.000
<b>Catégorie de classe CN-EUR (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	12,220.504
Nombre de titres rachetés	32,022.242
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>	<b>Montant (EUR)</b>
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

## Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0000988669	CR-EUR	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	77,014,824.38	140,213.547	549.26
FR0010680538	CR-USD	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	USD	260,188.41	697.758	437.94
FR0011606326	GC-EUR	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	21,663,701.97	93,660.063	231.30
FR0013245784	CI-EUR [H]	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	338,045.05	229.754	1,471.33
FR0013279981	CN-EUR	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	9,601,392.53	75,306.849	127.49
FR0013301660	CN-USD	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	USD	874,246.12	7,543.046	136.11

## Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		US	IE	CH	Pays	Pays
<b>Actif</b>					Néant	Néant
Actions et valeurs assimilées	107,543.10	105,958.91	1,347.14	237.06	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>					Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
<b>TOTAL</b>	<b>107,543.10</b>					

## Exposition sur le marché des obligations convertibles

### Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,500.26	-	-	-	2,500.26
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		-	-	-	<b>2,500.26</b>

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,500.26	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2,500.26</b>	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	USD
<b>Actif</b>	
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	107,543.10
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	32.56
Comptes financiers	2,482.74
<b>Passif</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-28.65
Comptes financiers	-
Emprunts	-
<b>Hors-bilan</b>	
Devises à recevoir	54.13
Devises à livrer	-381.24
Futures	-
Options	-
Swaps	-
Autres opérations	-
<b>TOTAL</b>	<b>109,702.65</b>

## Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors Bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	-	-	-

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN</b>		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS SA	0.11	
ODDO BHF AKTIENGESELLSCHAFT	2.76	
SOCIETE GENERALE	0.01	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
<b>OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		0.001
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

## ODDO BHF US LARGE CAP

### Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
<b>TOTAL</b>						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

## Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2025
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Autres débiteurs divers	30,952.63
Coupons à recevoir	32,563.85
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>63,516.48</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Frais et charges non encore payés	297,725.69
Autres créditeurs divers	59,634.48
Provision pour risque des liquidités de marché	
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>357,360.17</b>

## Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
<b>Catégorie de classe CR-EUR (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,582,531.35	1.80
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe CR-USD (Devise: USD)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	6,002.86	1.80
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe GC-EUR (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	236,318.37	0.90
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe CI-EUR [H] (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	8,440.41	0.90
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe CN-USD (Devise: USD)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	9,167.76	1.20
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe CN-EUR (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	140,741.88	1.20
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>	-	-

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 31/12/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
<b>Total</b>	<b>-</b>

## Autres informations

	Exercice 31/12/2025
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

## Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe CR-EUR (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	-742,736.45	-1,063,766.04
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-742,736.45</b>	<b>-1,063,766.04</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-742,736.45	-1,063,766.04
<b>Total</b>	<b>-742,736.45</b>	<b>-1,063,766.04</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

# ODDO BHF US LARGE CAP

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	3,817,842.58	6,812,881.30
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>3,817,842.58</b>	<b>6,812,881.30</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	3,817,842.58	6,812,881.30
<b>Total</b>	<b>3,817,842.58</b>	<b>6,812,881.30</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

# ODDO BHF US LARGE CAP

Catégorie de classe CR-USD (Devise: USD)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	-2,509.31	-5,274.08
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-2,509.31</b>	<b>-5,274.08</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2,509.31	-5,274.08
<b>Total</b>	<b>-2,509.31</b>	<b>-5,274.08</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

# ODDO BHF US LARGE CAP

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	12,898.28	33,731.82
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>12,898.28</b>	<b>33,731.82</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	12,898.28	33,731.82
<b>Total</b>	<b>12,898.28</b>	<b>33,731.82</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

# ODDO BHF US LARGE CAP

Catégorie de classe GC-EUR (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	-10,992.36	-62,559.22
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-10,992.36</b>	<b>-62,559.22</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-10,992.36	-62,559.22
<b>Total</b>	<b>-10,992.36</b>	<b>-62,559.22</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

# ODDO BHF US LARGE CAP

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	1,073,674.17	2,103,896.78
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>1,073,674.17</b>	<b>2,103,896.78</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1,073,674.17	2,103,896.78
<b>Total</b>	<b>1,073,674.17</b>	<b>2,103,896.78</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

# ODDO BHF US LARGE CAP

Catégorie de classe CI-EUR [H] (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	-176.32	-2,100.70
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-176.32</b>	<b>-2,100.70</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-176.32	-2,100.70
<b>Total</b>	<b>-176.32</b>	<b>-2,100.70</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

# ODDO BHF US LARGE CAP

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	39,289.12	8,240.65
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>39,289.12</b>	<b>8,240.65</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	39,289.12	8,240.65
<b>Total</b>	<b>39,289.12</b>	<b>8,240.65</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

# ODDO BHF US LARGE CAP

Catégorie de classe CN-USD (Devise: USD)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	-3,097.94	-3,500.96
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-3,097.94</b>	<b>-3,500.96</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-3,097.94	-3,500.96
<b>Total</b>	<b>-3,097.94</b>	<b>-3,500.96</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

# ODDO BHF US LARGE CAP

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	43,332.01	48,648.42
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>43,332.01</b>	<b>48,648.42</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	43,332.01	48,648.42
<b>Total</b>	<b>43,332.01</b>	<b>48,648.42</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

# ODDO BHF US LARGE CAP

Catégorie de classe CN-EUR (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	-34,022.78	-67,873.96
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-34,022.78</b>	<b>-67,873.96</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-34,022.78	-67,873.96
<b>Total</b>	<b>-34,022.78</b>	<b>-67,873.96</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

# ODDO BHF US LARGE CAP

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	475,892.57	943,181.14
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>475,892.57</b>	<b>943,181.14</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	475,892.57	943,181.14
<b>Total</b>	<b>475,892.57</b>	<b>943,181.14</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				<b>107,543,099.55</b>	<b>97.99</b>
<b>Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>107,543,099.55</b>	<b>97.99</b>
ABBVIE INC Produits pharmaceutiques	6,157.00	228.49	USD	1,197,848.29	1.09
ADVANCED MICRO DEVICES Electrique - Electronique	1,889.00	214.16	USD	344,457.61	0.31
AFLAC INC Assurances	2,060.00	110.27	USD	193,414.96	0.18
ALLSTATE CORP Assurances	1,177.00	208.15	USD	208,601.94	0.19
ALPHABET INC-CL A Internet	10,105.00	313.00	USD	2,693,060.58	2.45
ALPHABET INC-CL C Internet	10,422.00	313.80	USD	2,784,642.68	2.54
AMAZON.COM INC Internet	16,876.00	230.82	USD	3,316,717.03	3.02
AMERICAN EXPRESS CO Autres organismes de credit	3,837.00	369.95	USD	1,208,649.28	1.10
AMERIPRISE FINANCIAL INC Autres organismes de credit	333.00	490.34	USD	139,029.52	0.13
AMPHENOL CORP-CL A Electrique - Electronique	18,656.00	135.14	USD	2,146,682.99	1.96
APPLE INC Electrique - Electronique	25,961.00	271.86	USD	6,009,415.23	5.48
APPLOVIN CORP-CLASS A Internet	660.00	673.82	USD	378,663.37	0.35
ARISTA NETWORKS INC Télécommunication	7,892.00	131.03	USD	880,487.68	0.80
ARTHUR J GALLAGHER & CO Assurances	516.00	258.79	USD	113,700.57	0.10
AT&T INC Télécommunication	42,438.00	24.84	USD	897,577.52	0.82
AUTOZONE INC Distribution - Commerce	232.00	3,391.50	USD	669,954.45	0.61
AXON ENTERPRISE INC Valeurs industrielles diverses	572.00	567.93	USD	276,602.63	0.25
BANK OF NEW YORK MELLON CORP Banques et assurances	18,906.00	116.09	USD	1,868,787.55	1.70
BERKSHIRE HATHAWAY INC-CL B Assurances	1,774.00	502.65	USD	759,249.95	0.69
BOOKING HOLDINGS INC Internet	89.00	5,355.33	USD	405,827.72	0.37

# ODDO BHF US LARGE CAP

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
BOSTON SCIENTIFIC CORP Produits pharmaceutiques	25,753.00	95.35	USD	2,090,807.23	1.91
BROADCOM INC Electrique - Electronique	12,101.00	346.10	USD	3,566,057.39	3.25
CARDINAL HEALTH INC Produits pharmaceutiques	11,019.00	205.50	USD	1,928,055.26	1.76
CBOE GLOBAL MARKETS INC Autres organismes de credit	3,964.00	251.00	USD	847,174.42	0.77
CENCORA INC Produits pharmaceutiques	3,007.00	337.75	USD	864,757.33	0.79
CHUBB LTD Assurances	892.00	312.12	USD	237,056.53	0.22
CINTAS CORP Services divers	7,025.00	188.07	USD	1,124,945.08	1.02
CME GROUP INC Autres organismes de credit	1,550.00	273.08	USD	360,401.89	0.33
CONSTELLATION ENERGY Distribution Energie	517.00	353.27	USD	155,511.59	0.14
COSTCO WHOLESALE CORP Distribution - Commerce	1,417.00	862.34	USD	1,040,432.36	0.95
EATON CORP PLC Electrique - Electronique	2,543.00	318.51	USD	689,659.78	0.63
EBAY INC Internet	2,924.00	87.10	USD	216,850.78	0.20
ECOLAB INC Produits Chimique	821.00	262.52	USD	183,514.77	0.17
ELI LILLY & CO Produits pharmaceutiques	1,246.00	1,074.68	USD	1,140,151.80	1.04
EMCOR GROUP INC Construction et matériaux de construction	376.00	611.79	USD	195,864.48	0.18
ENERGY CORP Distribution Energie	4,866.00	92.43	USD	382,957.45	0.35
F5 INC Internet	724.00	255.26	USD	157,357.27	0.14
FORD MOTOR CO Machines et Véhicules	14,856.00	13.12	USD	165,959.15	0.15
FOX CORP - CLASS B Audiovisuel	4,905.00	64.93	USD	271,175.15	0.25
GENERAL ELECTRIC Aéronautique	11,026.00	308.03	USD	2,891,854.72	2.63
GE VERNOVA INC Machines et Véhicules	1,679.00	653.57	USD	934,347.17	0.85

# ODDO BHF US LARGE CAP

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
GILEAD SCIENCES INC Produits pharmaceutiques	8,760.00	122.74	USD	915,494.40	0.83
GOLDMAN SACHS GROUP INC Banques et assurances	1,507.00	879.00	USD	1,127,892.20	1.03
HARTFORD INSURANCE GROUP INC Assurances	5,336.00	137.80	USD	626,080.97	0.57
HASBRO INC Distribution - Commerce	2,850.00	82.00	USD	198,986.76	0.18
HILTON WORLDWIDE HOLDINGS IN Hôtellerie - Loisir	892.00	287.25	USD	218,167.65	0.20
HOWMET AEROSPACE INC Aéronautique	12,190.00	205.02	USD	2,127,969.52	1.94
HUBBELL INC Electrique - Electronique	502.00	444.11	USD	189,827.77	0.17
INTERACTIVE BROKERS GRO-CL A Autres organismes de credit	3,616.00	64.31	USD	198,003.29	0.18
INTL BUSINESS MACHINES CORP Bureau	7,193.00	296.21	USD	1,814,158.57	1.65
IRON MOUNTAIN INC Immobilier et logement	2,667.00	82.95	USD	188,367.02	0.17
JABIL INC Electrique - Electronique	3,195.00	228.02	USD	620,310.70	0.57
JPMORGAN CHASE & CO Banques et assurances	10,073.00	322.22	USD	2,763,610.25	2.52
KENVUE INC Produits pharmaceutiques	8,910.00	17.25	USD	130,867.64	0.12
KLA CORP Electrique - Electronique	964.00	1,215.08	USD	997,349.50	0.91
LAM RESEARCH CORP Electrique - Electronique	2,807.00	171.18	USD	409,129.60	0.37
LINDE PLC Produits Chimique	3,067.00	426.39	USD	1,113,489.83	1.01
MARATHON PETROLEUM CORP-W/I Distribution Energie	4,106.00	162.63	USD	568,571.48	0.52
MCKESSON CORP Produits pharmaceutiques	2,023.00	820.29	USD	1,412,956.42	1.29
META PLATFORMS INC-CLASS A Internet	5,418.00	660.09	USD	3,045,142.51	2.77
MICROSOFT CORP Ordinateurs logiciels	13,438.00	483.62	USD	5,533,556.61	5.04
MOTOROLA SOLUTIONS INC Télécommunication	1,467.00	383.32	USD	478,803.22	0.44

# ODDO BHF US LARGE CAP

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
NETFLIX INC Internet	17,206.00	93.76	USD	1,373,608.55	1.25
NVIDIA CORP Electrique - Electronique	54,749.00	186.50	USD	8,694,017.20	7.92
ORACLE CORP Ordinateurs logiciels	4,361.00	194.91	USD	723,745.17	0.66
OREILLY AUTOMOTIVE INC Distribution - Commerce	6,973.00	91.21	USD	541,536.32	0.49
PALANTIR TECHNOLOGIES INC-A Ordinateurs logiciels	11,238.00	177.75	USD	1,700,842.52	1.55
PALO ALTO NETWORKS INC Internet	1,728.00	184.20	USD	271,018.43	0.25
PARKER HANNIFIN CORP Valeurs industrielles diverses	666.00	878.96	USD	498,435.32	0.45
PROGRESSIVE CORP Assurances	4,878.00	227.72	USD	945,819.88	0.86
PULTEGROUP INC Construction et matériaux de construction	1,192.00	117.26	USD	119,012.24	0.11
QUANTA SERVICES INC Services divers	683.00	422.06	USD	245,448.49	0.22
RALPH LAUREN CORP Textiles et habillement	858.00	353.61	USD	258,331.46	0.24
REGIONS FINANCIAL CORP Banques et assurances	9,243.00	27.10	USD	213,278.81	0.19
REPUBLIC SERVICES INC Services divers	8,855.00	211.93	USD	1,597,888.50	1.46
ROBINHOOD MARKETS INC - A Internet	7,094.00	113.10	USD	683,155.01	0.62
ROYAL CARIBBEAN CRUISES LTD Services divers	3,396.00	278.92	USD	806,515.66	0.73
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS Bureau	3,040.00	275.39	USD	712,832.05	0.65
SERVICENOW INC Ordinateurs logiciels	2,545.00	153.19	USD	331,958.41	0.30
SIMON PROPERTY GROUP INC Immobilier et logement	3,266.00	185.11	USD	514,767.99	0.47
STEEL DYNAMICS INC Siderurgie Minerais et Métaux	1,713.00	169.45	USD	247,152.16	0.23
STRYKER CORP Produits pharmaceutiques	584.00	351.47	USD	174,769.88	0.16
TAKE-TWO INTERACTIVE SOFTWARE Ordinateurs logiciels	962.00	256.03	USD	209,715.92	0.19

# ODDO BHF US LARGE CAP

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
TAPESTRY INC Textiles et habillement	9,826.00	127.77	USD	1,068,983.80	0.97
TARGA RESOURCES CORP Distribution Energie	3,447.00	184.50	USD	541,505.81	0.49
TESLA INC Machines et Véhicules	5,170.00	449.72	USD	1,979,694.67	1.80
TJX COMPANIES INC Distribution - Commerce	9,101.00	153.61	USD	1,190,348.34	1.08
TRANE TECHNOLOGIES PLC Construction et matériaux de construction	1,984.00	389.20	USD	657,476.10	0.60
TRUIST FINANCIAL CORP Banques et assurances	7,461.00	49.21	USD	312,619.36	0.28
UBER TECHNOLOGIES INC Internet	3,273.00	81.71	USD	227,712.40	0.21
VENTAS INC Immobilier et logement	3,626.00	77.38	USD	238,903.21	0.22
VERISIGN INC Internet	543.00	242.95	USD	112,326.49	0.10
VISA INC-CLASS A SHARES Autres organismes de credit	3,979.00	350.71	USD	1,188,194.55	1.08
WALMART INC Distribution - Commerce	20,148.00	111.41	USD	1,911,267.98	1.74
WELLS FARGO & CO Banques et assurances	11,625.00	93.20	USD	922,516.92	0.84
WELLTOWER INC Immobilier et logement	10,355.00	185.61	USD	1,636,503.51	1.49
WESTERN DIGITAL CORP Bureau	12,044.00	172.27	USD	1,766,631.09	1.61
WILLIAMS COS INC Distribution Energie	25,619.00	60.11	USD	1,311,216.39	1.19
WILLIAMS-SONOMA INC Distribution - Commerce	4,586.00	178.59	USD	697,359.39	0.64
WW GRAINGER INC Distribution - Commerce	348.00	1,009.05	USD	298,990.51	0.27
<b>Instruments financiers à terme</b>				<b>2,887.15</b>	-
<b>Change à terme</b>				<b>2,887.15</b>	-
Achat EUR 384000 Vente USD 448050.89	384,000.00	1.18	EUR	2,764.64	-
Achat EUR 384000 Vente USD 448050.89	-448,050.89	1.18	USD	-	-
Achat USD 22449.98 Vente EUR 19039	22,449.98	1.18	USD	63.13	-
Achat USD 22449.98 Vente EUR 19039	-19,039.00	1.18	EUR	-	-
Achat USD 29317.59 Vente EUR 24897	29,317.59	1.18	USD	48.61	-
Achat USD 29317.59 Vente EUR 24897	-24,897.00	1.18	EUR	-	-

## ODDO BHF US LARGE CAP

### Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Achat USD 5122.48 Vente EUR 4360	5,122.48	1.18	USD	-1.41	-
Achat USD 5122.48 Vente EUR 4360	-4,360.00	1.18	EUR	-	-
Achat USD 6723.88 Vente EUR 5709	6,723.88	1.18	USD	12.18	-
Achat USD 6723.88 Vente EUR 5709	-5,709.00	1.18	EUR	-	-
<b>Créances</b>				<b>63,516.48</b>	<b>0.06</b>
<b>Dettes</b>				<b>-357,360.17</b>	<b>-0.33</b>
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>2,500,255.45</b>	<b>2.28</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>109,752,398.46</b>	<b>100.00</b>

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

## Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
<b>Total</b>	-	-		-		-

\* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

## ODDO BHF US LARGE CAP

### Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

#### Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

#### Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

#### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				

## ODDO BHF US LARGE CAP

### Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

#### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

#### Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

#### Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

## ODDO BHF US LARGE CAP

### Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

#### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
<b>Futures</b>					
Sous total			-	-	-
<b>Options</b>					
Sous total			-	-	-
<b>Swaps</b>					
Sous total			-	-	-
<b>Autres instruments</b>					
<b>Change à terme</b>					
Achat EUR 384000 Vente USD 448050.89	CI-EUR [H]	384,000.00	2,764.64	-	384,000.00
	CI-EUR [H]	-448,050.89	-	-	-381,235.36
Achat USD 22449.98 Vente EUR 19039	CI-EUR [H]	22,449.98	63.13	-	19,102.13
	CI-EUR [H]	-19,039.00	-	-	-19,039.00
Achat USD 29317.59 Vente EUR 24897	CI-EUR [H]	29,317.59	48.61	-	24,945.61
	CI-EUR [H]	-24,897.00	-	-	-24,897.00
Achat USD 5122.48 Vente EUR 4360	CI-EUR [H]	5,122.48	-	-1.41	4,358.59
	CI-EUR [H]	-4,360.00	-	-	-4,360.00
Achat USD 6723.88 Vente EUR 5709	CI-EUR [H]	6,723.88	12.18	-	5,721.18
	CI-EUR [H]	-5,709.00	-	-	-5,709.00
<b>Sous total</b>			<b>2,888.56</b>	<b>-1.41</b>	<b>2,887.15</b>
<b>Total</b>			<b>2,888.56</b>	<b>-1.41</b>	<b>2,887.15</b>

# ODDO BHF US LARGE CAP

## Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)</b>	107,543,099.55
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	2,887.15
<b>Autres actifs (+)</b>	2,563,771.93
<b>Autres passifs (-)</b>	357,360.17
<b>Passifs de financement (-)</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>109,752,398.46</b>

Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS le 16 mai 2008 (État au 5 août 2021).

Parts	Performance annuelle (*)	Indicateur de référence	Performance annualisée depuis 5 ans	Performance annualisée depuis création	Date de création	TER (**)	Surperformance
ODDO BHF US Large Cap CI-EUR[H]	-2.46%	-4,12%	-2.39%	4.53%	13/04/2017	0,90%	0,00%
ODDO BHF US Large Cap CN-EUR	-12,03%		-0.14%	3.13%	27/07/2018	1,20%	0,00%
ODDO BHF US Large Cap CN-USD	-0,23%		-0.95%	4.01%	26/02/2018	1,20%	0,00%
ODDO BHF US Large Cap CR-EUR	-12,55%		-0.74%	7.35%	06/06/2014	1,80%	0,00%
ODDO BHF US Large Cap CR-USD	-0,82%		-1.54%	9.02%	17/12/2008	1,80%	0,00%
ODDO BHF US Large Cap GC-EUR	-11,76%		0.16%	7.57%	06/06/2014	0,90%	0,00%

(\*) La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

A la mi-décembre, la stratégie du fonds a été modifiée. La sélection de titres se concentrera désormais sur les grandes capitalisations américaines (S&P 500). Elle se fondera sur un modèle de suivi de tendances, soutenu par une gestion des risques dédiée.

(\*\*) Y compris bonification en dépendance de la performance.